

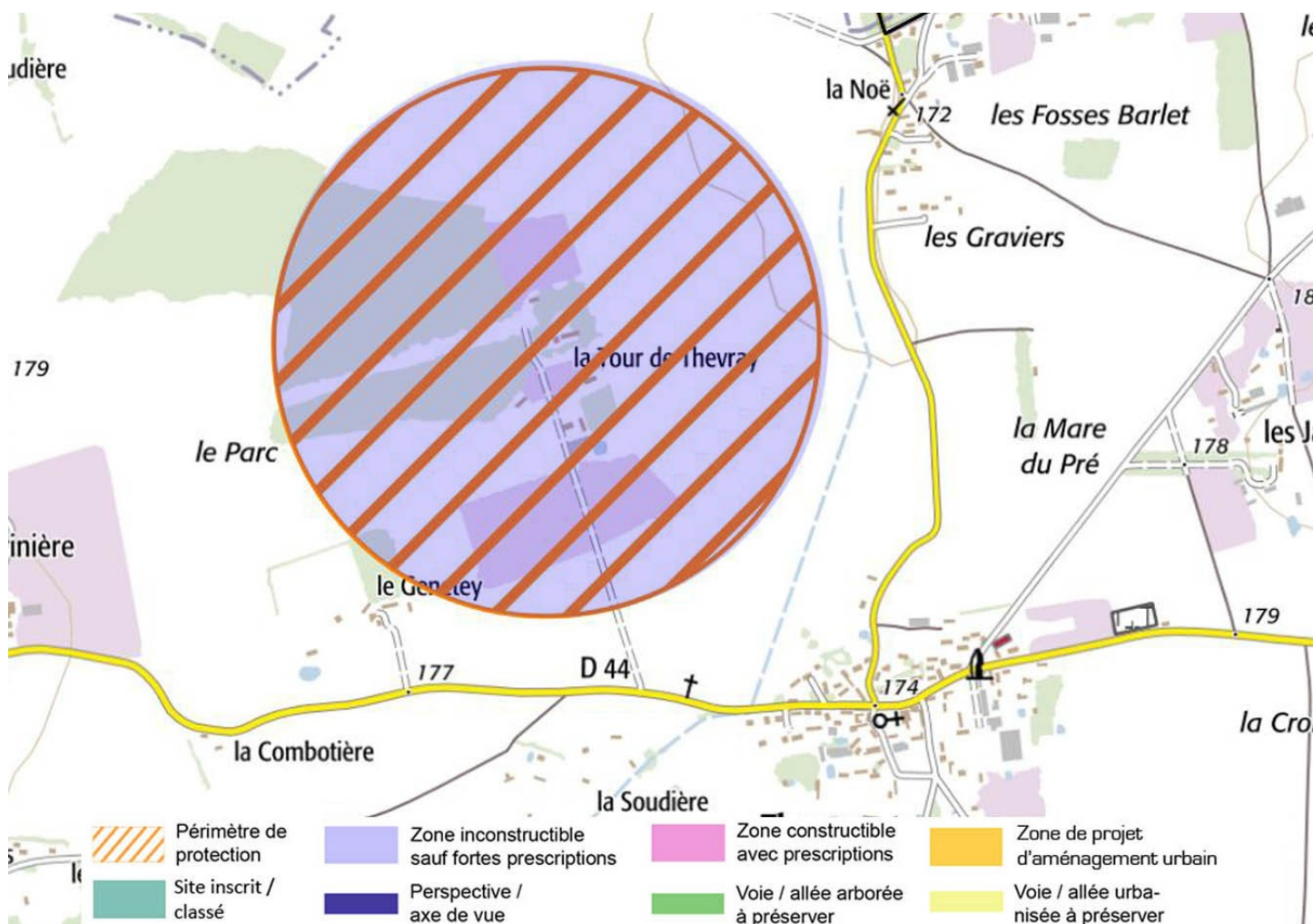
## Mesnil en Ouche > Tour de la Thevray

La tour de Thevray est protégée au titre des monuments historiques classés depuis le 12 juillet 1886.

En 1874, M.H. Quevilly, de la société française d'archéologie, édite une notice sur la Tour de Thevray. Après la construction d'un premier site de défense, la guerre de Cent Ans marque un important tournant pour le site car les Anglais mettent le feu au premier château. En 1440, ce n'est plus qu'un amas de ruine qui est relevé par Jean III de Chambray. Mais c'est l'un de ses enfants, Jacques de Chambray, seigneur de Thevray, qui fit bâtir un château fortifié. La légende veut que, se souvenant des attaques passées, il édifia une tour destinée à le protéger. Ses murs élevés forment un polygone régulier avec avant-corps carré tourné vers l'intérieur de l'enceinte.

Certains documents et gravures mettent en avant la présence d'un ancien château, d'époque XVII<sup>e</sup> siècle, au nord de l'enceinte et potentiellement situé à l'extérieur de l'enceinte. Seules des sondages ou études archéologiques pourraient confirmer ces éléments.

Depuis le haut de la Tour, il est possible de voir l'ensemble de la campagne alentour en utilisant un couloir de garde. La tour de Thevray est un site remarquable, situé au sein d'une enceinte faite de douves en haut, avec des communs d'une très belle qualité architecturale. D'un ancien colombier en bauge, situé à l'Est des douves, il ne reste hélas que les bases mais à l'Ouest, on trouve encore un bâtiment de grange à galandage en briques. Seule une ferme de trouve à proximité et il est nécessaire de continuer à améliorer les bâtiments présents et à ne pas trop construire dans les abords immédiats.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).





La tour de Thevray



Vue depuis l'intérieur



Le mur extérieur des communs



Vue des plafonds intérieur

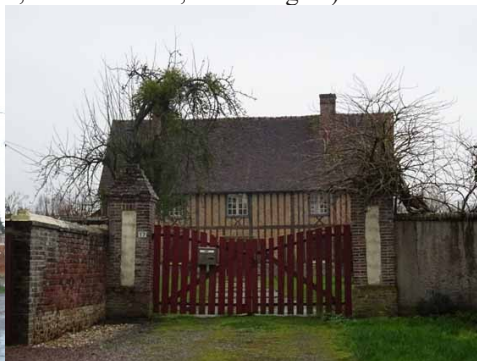


Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Constructions dans le bourg centre

